



Avolsheim info

Le Bulletin d'information de la commune - 21 décembre 2009

SOMMAIRE

Le mot du Maire	page 1
Pompiers décorés	page 1
Cérémonie du 11 novembre	page 1
Projet immobilier	page 2
Recensement des habitants	page 2
Collecte des encombrants	page 2
Ca se passe à l'école	page 3
Fête des Aînés	page 3
Prochaines manifestations	page 4
Crémation des sapins	page 4
Etat civil	page 4
Stade Paul VETTER	page 4
Informations paroissiales	page 4
Résultats maisons décorées	page 4
Informations mairie	page 4

Le Mot du Maire

Nous avons reçu notre cadeau de Noël avant l'heure puisque le permis de construire du projet immobilier sur le site «TRAU» a été accordé le 24 novembre dernier.

Dans le dernier numéro d'«Avolsheim Info», je vous annonçais l'inauguration officielle du groupe scolaire du Schlotten au printemps. Elle aura lieu le samedi 27 mars 2010.

L'ouverture de la bibliothèque, initialement prévue en décembre, a dû être repoussée. Elle aura finalement lieu le mardi 5 janvier 2010 à 16 h.

La commémoration du 11 novembre 1918 s'est déroulée avec la présence de nombreux enfants et parents, ainsi que celle de la fanfare de Wolxheim.

St Nicolas aussi, a connu un franc succès lors de sa venue au village et à l'école.

Le samedi 12 décembre, après avoir visité la nouvelle école, les Aînés se sont retrouvés autour d'une bonne table au «Relais de la Ferme du Château» à Dachstein. Soixante cinq personnes ont participé à ce moment convivial.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de Noël et je vous présente tous mes vœux de bonheur et de santé pour l'année 2010.



Votre maire, Gérard GENDRE

Ensemble, construisons le village de demain !

Pour information : l'équipe municipale est désormais constituée de 14 personnes puisque Richard MEYER a présenté sa démission en raison d'une activité professionnelle incompatible avec sa mission d'élu.

Décorations chez les pompiers

Le samedi 5 décembre, les membres de l'amicale des Sapeurs-Pompiers se sont retrouvés autour d'une bonne table au restaurant le Peperoni, pour fêter leur Sainte Patronne Barbara.

A cette occasion, les caporaux Jean-Marc REYSS, Sébastien SALOMON et Patrice DENNI (de gauche à droite ci-dessous) ont été élevés au grade de caporal chef. Le maire, Gérard GENDRE, assisté de l'adjoint au chef de la section des Sapeurs-Pompiers d'Avolsheim Sultz-les-Bains, Christophe LUTHRINGER, a passé les nouvelles épaulettes aux 3 promus.



COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

De nombreux habitants se sont joints à l'équipe municipale pour rendre hommage aux morts de la Première Guerre Mondiale et commémorer la signature de l'Armistice de 1918. La fanfare des pompiers de Wolxheim a donné une grande solennité à cette cérémonie, qui a par ailleurs été marquée par la lecture émouvante de la lettre d'un soldat à son fils, par 3 élèves de CM2. Ces derniers ont ensuite déposé une gerbe au pied du monument aux morts, puis avec l'ensemble des enfants présents, ils ont interprété une très belle « Marseillaise ». Après avoir remercié les enfants, la fanfare de Wolxheim, les pompiers d'Avolsheim et le public présent, le Maire a convié l'ensemble des participants à partager le verre de l'amitié.



PROJET IMMOBILIER A AVOLSHEIM

Dans un souci d'information de ses concitoyens, le Conseil Municipal vous dévoile ci-après le projet d'aménagement d'un ensemble résidentiel, au lieu dit « TRAU », qui a été retenu. Le constructeur MUR ET PIERRES IMMOBILIER nous a séduit en répondant à nos critères, à savoir :

- ☞ L'intégration de l'opération au site existant et au village ;
- ☞ L'architecture se voulant en harmonie avec le bâti existant de par, notamment, les matériaux utilisés afin de ne pas faire masque au village ancien ;
- ☞ Une volonté de haute qualité environnementale et la maîtrise des consommations énergétiques ;
- ☞ Une large place aux espaces verts.



Perspective permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement

Ce quartier résidentiel, qui comptera 40 logements, sera composé de maisons accolées et de petits immeubles « duplex-jardins ».

Fin novembre, le permis de construire a été validé et accepté par les autorités compétentes.

Les travaux devraient débuter après la démolition des bâtiments existants et le nettoyage du site, soit mi 2010.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

En France, un recensement de la population est effectué tous les 5 ans. La prochaine enquête se déroulera à Avolsheim **du 21 janvier au 20 février 2010**.

Deux agents recenseurs, mandatés par la mairie et porteurs d'une carte tricolore avec leur photo, se présenteront à votre domicile pour vous remettre un questionnaire. Merci de leur réserver le meilleur accueil.



M. DROUET



Mme ALEXANDER

Le recensement permettra d'avoir des données à jour sur la population française (nombre d'habitants, âge moyen, habitudes de consommation, etc...). Vos réponses seront **confidentielles** (seul l'INSEE y aura accès) et elles ne pourront donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Nous vous remercions par avance pour votre participation au recensement qui est un acte civique obligatoire !

L'ACLAMA REMERCIE

les personnes qui ont participé aux ateliers de confection des décorations de Noël et celles qui ont aidé à leur mise en place.



REMERCIEMENTS BIS : Un grand merci aux personnes dévouées qui ont aidé la mairie à décorer le village pour les fêtes de fin d'année et notamment à Erik DEMAGGIO pour nous avoir fourni gracieusement la douzaine de petits sapins. Merci également à l'ACLAMA pour la venue du St Nicolas et au FCA pour l'organisation du « mini » marché de Noël.

RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Le Comité Directeur du SELECT'Om a décidé de **modifier les modalités de collecte des objets encombrants** suite à un audit qui a mis en avant que 40% des usagers ont présenté au moins un objet ne correspondant pas à la définition des encombrants, ce qui engendre un coût supplémentaire de collecte de 195 € par tonne.

Par conséquent, **à compter du 1^{er} janvier 2010**, le SELECT'Om vous propose de vous débarrasser de vos encombrants selon les moyens ci-dessous :

- Contacter en priorité **EMMAÛS au 0800 600 215** (N° gratuit) pour les objets réutilisables et les objets électriques/électroniques.
- Les autres objets seront à emmener par les usagers en **déchèterie**.
- Pour ceux qui n'auront pas la possibilité de se déplacer, une **collecte en porte à porte** pourra être mise en place. Toutefois, cette prestation devra rester exceptionnelle et de plus, elle **sera facturée 15 Euros** avec une limitation à **1 m³ ou 100 kg**. Les habitants devront s'adresser directement au SELECT'Om au 03 88 47 92 20.



Que se passe-t-il à l'école ?

A la lueur des lampions

Le 6 novembre dernier au soir, les classes du RPI se sont retrouvées à Wolxheim pour fêter la Saint Martin. A cette occasion, les élèves ont confectionné des lanternes et appris des chants allemands, comme le veut la tradition. Après une promenade à travers les vignes, illuminées par les lanternes, les enfants et leurs parents ont pu se réchauffer avec une excellente soupe aux potirons préparée par les aînés de Wolxheim.



Visite du Patron des écoliers

Saint Nicolas a fait grande impression le 7 décembre en rendant visite aux élèves du groupe scolaire d'Avolsheim. Il est arrivé en calèche, accompagné de son fidèle père Fouettard.

Les élèves ont du être bien sages car le Saint Nicolas n'est pas venu les mains vides : une corbeille remplie de friandises et des mannes. Les enfants, pour le remercier, ont entamé la traditionnelle chanson « Saint Nicolas, patron des écoliers ».



Sortie automnale



Le 12 novembre, pour clore un projet sur le thème de la forêt, les élèves de la classe de CP sont allés se promener dans le petit bois d'Avolsheim.

Les enfants ont ainsi pu découvrir la diversité des arbres de notre région.

Ateliers bredele

Pour fêter Noël, nous, les CM2, préparons 4 sortes de Bredele et une salade de fruits. Nous invitons nos correspondants de Mutzig au spectacle, à la lecture d'histoires de Noël et à des ateliers de chants et de bricolages. Nous espérons qu'après le goûter, le Père Noël n'oubliera pas nos petits souliers...



FÊTE DES AÎNES

Le samedi 12 décembre a eu lieu la fête des Aînés d'Avolsheim. La journée a débuté par une visite guidée de la nouvelle école. Par petits groupes, les participants ont découvert les salles de classes CP et CM, la bibliothèque, la salle informatique, la maternelle et le périscolaire.

Le groupe s'est ensuite rendu à Dachstein pour poursuivre la journée au « Relais de la Ferme du Château ». Les personnes qui le souhaitaient, ont bénéficié d'un transport assuré par les membres de l'équipe municipale.

Après un accueil du maire Gérard GENDRE, entouré de son équipe et du nouveau curé Michel STEINMETZ, les convives ont profité d'un bon repas et d'une après-midi très agréable. Ceux qui le voulaient ont même pu se dégourdir les jambes avec quelques marches jusqu'à la tombée de la nuit.

Merci à toutes et à tous pour cette journée et à l'année prochaine.



Le maire commente la visite de l'école pour un groupe



Le repas s'est déroulé dans une belle salle



Certains ont effectué quelques pas de danse



Il y avait du monde pour chanter joyeux anniversaire à Mme Lucie SCHMITT !

A noter dans vos agendas :



5 janvier à 16 h : Ouverture de la bibliothèque municipale - école.

16 janvier : Crémation de sapins
Esplanade du Dompeter - par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.

Du 21 janvier au 20 février : Recensement de la population

23 janvier à 15 h : Inauguration du Stade Paul VETTER – Stade- FCA

CREMATION DE SAPINS

Pour renouer avec une belle tradition d'antan, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers vous invite à participer à une crémation des sapins sur l'esplanade du Dompeter le samedi 16 janvier. A la nuit tombée, le bûcher formé de tous les sapins collectés sera enflammé pour le plus grand plaisir de chacun. A la lueur du feu, petits et grands pourront se retrouver pour un moment de convivialité autour d'un bon verre de vin chaud ou de chocolat chaud.

Un tract sera distribué dans les boîtes aux lettres début janvier pour préciser à chacun les modalités relatives à cette manifestation.



ETAT CIVIL :

Naissance 12 novembre

Lilly-Anna ROMERO fille de Nicolas ROMERO et Stéphanie ARGENTIN

Décès 21 octobre

Christophe LEPPERT 44 ans

INAUGURATION DU STADE PAUL VETTER

C'est avec beaucoup de fierté et de plaisir que le Football Club d'Avolsheim inaugurera le 23 janvier prochain le **stade municipal Paul VETTER**, en souvenir de celui qui fut le Président du club durant de nombreuses années et qui nous a récemment quitté. L'inauguration se déroulera à 15 h au club house, rue du Stade, en présence d'une grande partie de ceux qui ont fait la vie du club, ainsi que de nombreux invités de marque. En attendant, le FCA vous souhaite bonnes fêtes.

Communauté de paroisses Sainte Edith Stein « Bruche, collines et coteaux »

Calendrier des prochaines messes à Avolsheim :

- messe de Noël le vendredi 25 décembre à 10 h.
- messes dominicales : les 3, 17 et 31 janvier, les 14 et 28 février à 10 h.



Meilleurs vœux ...

Noël n'est pas qu'une fête de la paix, de la générosité, du partage. Aujourd'hui, Dieu vient se faire l'un de nous. Il se met à notre portée. Il se laisse toucher, il se laisse voir, il se laisse entendre. En Lui, grâce à Lui, l'espérance est enfin de mise pour chacun de nous, quelle que soit notre vie, quels que soient nos malheurs ! C'est pour cela que nous sommes invités au partage, à la solidarité, à la promotion de la paix et de la justice. Pour que notre humanité soit un peu plus « divine ».

Par pitié, ne rabaissons pas Noël à ce qu'il n'est pas ! Puisseons-nous vivre les jours qui viennent avec cette foi, dans la paix et la douceur, et puisseons-nous en rayonner autour de nous ! A toutes et à tous, meilleurs vœux d'espérance !

P. Michel STEINMETZ, curé.

UN APERITIF DE FETE : LA SOUPE DE CHAMPAGNE

Ingrédients : 1 louche de liqueur d'orange
(pour 6 personnes) 1 louche de jus de citron
1 louche de sirop de sucre de canne
1 bouteille de champagne

Préparation : Frapper tous les ingrédients avec des glaçons (sauf le champagne), servir dans les verres et allonger avec le champagne.

A boire quand même avec modération !!!



NOUVEAUX ARRIVANTS

Le droit local rend **obligatoire** votre inscription en Mairie dès votre installation dans le village. Elle permet à la collectivité de vous associer à la vie locale et de planifier l'évolution de notre village.

Par ailleurs, pour pouvoir voter dans notre commune à partir du 1^{er} mars 2010, vous devez impérativement vous faire inscrire sur la liste électorale en mairie **avant le 31 décembre 2009**.

Les demandes d'inscription peuvent se faire pendant les heures de permanence du secrétariat.

Une permanence sera exceptionnellement assurée le 31 décembre de 8 h 30 à 11 h 30.

Veillez prendre note que la mairie sera fermée du 23 décembre 2009 au 3 janvier 2010 inclus.

Pendant cette période, en cas d'urgence, veuillez vous adresser au Maire et aux adjoints.

Le Maire, les Adjoints, le Conseil Municipal et le Personnel Communal vous souhaitent de très belles et joyeuses Fêtes de fin d'année.



Décorations de Noël

La Municipalité a reconduit cette année le concours des maisons et balcons décorés pour les fêtes de fin d'année.

Le jury s'est promené à travers le village le matin et le soir du 19 décembre pour noter les nombreuses façades qui avaient été ornées et pour lesquelles il tient à féliciter vivement les propriétaires.

Cette année, les gagnants du concours, tous styles confondus, sont par ordre alphabétique :

Mme et M. FARNER	10 rue du Stade
Mme et M. GUIDEZ	23 rue de la Paix
Mme et M. PARLOUER	3 impasse des Grives
Mme et M. THOMAS	37 rue de la Paix

